



HAL
open science

Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques

Sandrine Wachs, Corinne Weber

► **To cite this version:**

Sandrine Wachs, Corinne Weber. Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques. *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, 2021, pp.44-66. halshs-03203099

HAL Id: halshs-03203099

<https://shs.hal.science/halshs-03203099>

Submitted on 20 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques

Sandrine WACHS et Corinne WEBER, Sorbonne Nouvelle, DILTEC¹ EA 2288

Résumé

Cet article interroge la façon dont les conduites et les représentations langagières se sont façonnées dans le temps long de l'histoire et comment la communauté des scripteurs contemporains écrit aujourd'hui sur les plateformes numériques. Si les idéologies qui imprègnent les activités (écrites et parlées) ont connu tantôt grandeur tantôt déclin, conditionnées par les vecteurs historique, social ainsi que par les territoires scientifiques, nous explorons à partir des résultats d'une recherche comment les libertés d'expression qui donnent lieu à des transformations de formes et de normes se construisent (ou se déconstruisent). Enfin, cette recherche questionne le statut à donner à ces phénomènes instables et en constante évolution.

Mots-clés : écriture connectée, écrit/oral numérique, langage et norme, histoire de la langue, littératie.

Abstract

The present article examines the manners in which behaviours and language representations were shaped throughout our long history, as well as the ways in which the community of contemporary message writers write on the numerical platforms today. The ideologies influencing the activities (written and spoken) have known grandeur and decline, being conditioned by historical and social conveyors and by scientific territories and we explore, from the results of a research, how the freedoms of expression occasioning form and norm transformations are constructed (or deconstructed). Lastly, this research questions the status to be given to such unstable phenomena in constant evolution.

Key-words: connected writing, written/oral numerical, language and norm, language history, literacy.

Introduction

En explorant les nouveaux « territoires numériques », Harari (2018) constate dans son dernier

¹ Didactique des langues, des textes et des cultures.

ouvrage que pour la première fois dans l'histoire le numérique constitue un tournant culturel majeur face à une compréhension du monde troublée (régulation de la data surveillance, *Google Trad* toujours plus performant, marché de l'emploi volatile...). Déjà en 2011 Doueïhi parlait d'un « imaginaire numérique » qui met en place « une temporalité autre » à travers ses réseaux et ses effets (p. 29). Le 21^e siècle est celui d'une montée en puissance exponentielle des *technosciences* (Pestre, 2015), de l'analyse des effets naturels dans tous les domaines, puisés dans l'héritage intellectuel de la première moitié du siècle. Parmi ces effets, les spécificités des pratiques de la communication numérique – en constante évolution – sont en cours d'identification, les recherches scientifiques peinant à trouver de nouveaux positionnements de méthodes et de modèles. On interroge la manière dont les discours circulent et le rôle des nouvelles technologies dans les échanges actuels (discours plurilingues et outils numériques, etc.) mais les temporalités historiques – qui nous éclairent et donnent sens aux processus de conversions de la structure de la langue française – sont moins questionnées.

Si l'évolution humaine se fait par transformation des rapports entre les différents champs de développement (intellectuel, affectif, social, langagier), il est intéressant de comprendre comment les conduites et les représentations langagières se sont façonnées dans le temps long : comment la communauté des scripteurs contemporains échange sur les plateformes numériques ? Y a-t-il modification ou nouveauté dans les points de contact entre oral et écrit ? Si l'écriture connectée fait partie du quotidien de tous les usagers, toutes formes de jugements sont portées à l'heure actuelle sur ces usages (*mes zamis se frittent*)². Quelles tensions se dessinent entre les idéologies et les transgressions, entre la norme attestée et les variations toujours grandissantes de l'écriture numérique ?

Ces interrogations touchent de près au développement d'une *translittératie*³ au sens large (en tant que capacité à écrire et à interagir par le biais d'une variété de plateformes), interrogations qui supposent aussi de nouvelles approches méthodologiques. Elles visent à comprendre ce que les communautés de langue(s) ont fait des notions d'*oral*, de *langue parlée* et de *langue écrite* car leur valeur sémantique varie en fonction des siècles et des pratiques. Or, ces éléments de durée ou de changement entrent dans notre interprétation du monde. C'est pourquoi l'objet de cet article est d'explorer la manière dont les idéologies qui imprègnent les activités (écrites et parlées) ont connu grandeur ou déclin, valorisation ou rejet

² Extrait d'un corpus « Ecrire sur Facebook » constitué avec des étudiants du Master *Didactique des langues* de la Sorbonne nouvelle en 2018.

³ La notion de *translittératie* (ou *transliteracy*) désigne, au sens où l'entend Thomas (2007), l'habileté à lire, écrire et interagir par le biais d'une variété de plateformes, d'outils et de moyens de communication : de l'iconographie à l'oralité en passant par l'écriture manuscrite, l'édition, la télévision, la radio et le cinéma, jusqu'aux réseaux sociaux.

Wachs Sandrine & Weber Corinne (2021) « Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques » in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, 46-66.

(2^e partie), et la manière dont les valeurs autour des normes se sont construites et/ou déconstruites, voire succédées (3^e partie). Une description concrète des formes actuelles d'écritures connectées vise à introduire cette réflexion, interrogeant nécessairement la question de la norme (1^{ère} partie). Face à la réalité contemporaine – qui n'échappe ni à la subjectivité ni à l'historicité de la multimodalité numérique – toutes les sciences humaines sont en question.

Les injonctions de la modernité de l'écriture

Les formes d'écriture ainsi que les styles d'énonciation observables sur « la toile connectée » (communication instantanée sur des supports numériques connectés) reflètent la manière dont les utilisateurs investissent un nouvel espace d'échange. Notre questionnement est ici focalisé sur les écrits en langue française. Quelles sont les caractéristiques formelles de ces écrits connectés ? Quelles nouvelles normes objectives s'y co-construisent ?

Paysage actuel des écrits connectés : entre prononciations et émotions

Ce qui caractérise les écrits instantanés connectés, c'est la façon dont ils se reconfigurent pour se rapprocher d'une conversation comme on le ferait à l'oral. Les résultats de l'analyse d'un corpus recueilli dans le cadre d'une recherche menée sur les pratiques écrites connectées de jeunes utilisateurs (Wachs & Weber, 2016)⁴ ont permis de confirmer deux grandes caractéristiques : la forte présence de formes écrites non standard qui exhibent le français tel qu'il est couramment prononcé (points de vue articulatoire et rythmique) et la fréquence d'utilisation de symboles écrits réaménagés (ponctuation) ainsi que d'émojis (ou émoticônes) qui véhiculent des émotions.

Des formes écrites non standard pour prononcer et rythmer la langue

Les scripteurs aménagent l'écrit standard pour rendre compte de la prononciation (chutes et transformations de sons, liaisons) et du rythme caractéristique du français (enchaînements, syllabation, groupes rythmiques). Ces nouvelles formes langagières restituent l'oral de manière fidèle. Les phénomènes caractéristiques de la prononciation du français ne sont en effet pas graphiés de manière aléatoire mais correspondent bien à une prononciation courante. L'exemple *Le matin j'ai pas l'temps de l'faire* signe une parole authentique : maintien de

⁴ Recherche financée par la DGLFLF sur un projet intitulé *Numérique et textualité : observation, description et analyse des pratiques contemporaines*. Tous les énoncés issus du corpus sont restitués tels quels, sans aucune modification.

schwa en tête d'énoncé (chute rare dans cette position) et présence d'un schwa dans une suite consécutive (*de le faire*) qui nécessite le maintien d'un des deux schwas pour être prononcée.

Les phénomènes les plus fréquemment notés sont la chute de schwa dans un morphème monosyllabique grammatical (*ok ok on veut jouer a s'que j'voit pas d'probleme*), les liaisons automatiques (*Moi j'adorais surtout comment elle dessinait les zanimaux ; C'est ton navis pas lmien ; C'est tout ta fait ça !*), l'assourdissement automatique de *je* (*chui choquee*).

Alors que les assimilations automatiques dans un morphème grammatical sont très nombreuses à l'oral, seul l'assourdissement de *je* – provoqué par la chute de schwa devant une obstruante sourde – est très régulièrement restitué graphiquement (*chu belle ; chaipa pourquoi ; chpense ke les filles me comprenne ; chtenpri ; chfais ske jveux, ch'crois pas*, etc.).

Le corpus ne fournit en effet aucun exemple graphié ni d'assourdissement de l'autre consonne sonore /d/ dans un mot monosyllabique grammatical (**pas t'problème*) ni de sonorisations (on ne trouve jamais **ça d'va bien* ou encore **ça z'voit à ta tête*)⁵.

Certaines autres assimilations consonantiques automatiques peuvent également être restituées, mais de manière beaucoup moins fréquente. Ce sont celles qui se produisent à l'intérieur d'un mot, conséquence de la chute de schwa (*chfeu, met'cin*) ou non (*suptil, strazbourg*) et à la jonction de deux mots dans un même groupe rythmique (*J'approuf skil fé ; Jtrouf sa joli*) qui restent exceptionnelles.

Même si elles sont plus rares, certaines prononciations non automatiques – notées par l'absence d'un ou de plusieurs graphèmes – restituent de manière fidèle un français tout à fait courant, non spécifique au style non surveillé : schwa à l'intérieur d'un mot lexical (*Tu sra le premier*), autres voyelles (*C'est con ya ma voiture qu'est mal garée ; on noublie spa grave*) et consonnes essentiellement liquides (*i di ke g la voi tro fairmé ; C'est pas d'vo fote les filles*). On trouve également de très rares cas de liaisons variables très courantes (*On est allé dans zune vieille maison ; Sanzoublier mwa*) ainsi que certaines transformations vocaliques (*Désolé jdoit yaller matnant*).

Enfin, dans les écrits numériques, les phénomènes rythmiques sont plus rarement restitués graphiquement que la prononciation. Cela peut certes s'expliquer par les limites imposées par le code écrit mais peut-être aussi par le fait que le scripteur n'a pas conscience de son propre rythme. Pour marquer les pauses, on note – parmi les signes de ponctuation spécifiques à l'écrit standard – une utilisation fréquente des points de suspension, très peu de points finaux (contrairement à l'écrit standard). Cette ponctuation permet au scripteur de montrer que sa

⁵ Exemples attestés issus du corpus dans lesquels l'assimilation n'a pas été marquée : *pas d'problème, ça t'va bien* et *ça s'voit à ta tête*.

Wachs Sandrine & Weber Corinne (2021) « Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques » in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, 46-66.

« phrase » n'en est pas vraiment une, qu'elle n'est pas terminée et que sa « parole » continue (*Emanuel et Ralph.....ha enfin 2 quadragenes....ca fait du bien.....me sent moins seul du coup !!!!!!!!!!!*). L'œil a besoin de se raccrocher à une marque visuelle pour arrêter la lecture du verbal, comme on le ferait à l'oral pour marquer une pause, et comme la ponctuation le fait à l'écrit.

Le corpus offre cependant quelques formes intéressantes de notation des frontières de groupes rythmiques, comme l'allongement de la dernière syllabe du groupe rythmique – caractéristique du rythme du français – par la réduplication de graphèmes (*Faut que ça balaaaaance, en rythme et en cadeeeence*) ou encore l'utilisation de « mots ponctuants », indicateurs de fin de groupes rythmiques comme à l'oral (*aujourd'hui c'est ton anniversaire t'as vu, donc même si jsuis pas là en présence t'as vu, j pense à toi t'as vu et bah... jte souhaite un très joyeux anniversaire t'as vu!*).

On relève également quelques autres formes intéressantes qui réorganisent le découpage en mots (propre à l'écrit) pour rendre compte de l'enchaînement (*en trautre koi*), de la syllabation (*je la dors se lui la*) ou encore de la suite d'une séquence rythmique (*jenémar*).

Tous ces exemples illustrent la volonté d'écrire la langue telle qu'elle est prononcée, avec des unités transformées (liaisons et assimilations), plus courtes (réduction du nombre de syllabes) que dans les écrits normés, et, dans une moindre mesure, telle qu'elle est rythmée. Le phénomène d'accentuation de syllabes, qui fait partie du rythme de la langue, est ici traité comme participant à la transmission des émotions.

Des symboles pour transmettre des émotions

La deuxième caractéristique de ces écrits connectés est la fréquence d'utilisation de symboles pour traduire les variations prosodiques (intensité, hauteur, accentuation), vectrices des émotions. Ces symboles renvoient au code typographique de l'espace graphique traditionnel (majuscules, réduplication de lettres, ponctuation, gras, italiques, taille de la police, etc.) ou relèvent de nouveaux codes écrits de transmission des messages (émoticônes, smileys puis émojis).

Les émojis (visages composés de traits de plus en plus précis qui ont évolué vers des images)⁶ succèdent à leurs ancêtres les émoticônes (courtes séquences de symboles, lettres ou chiffres

⁶ Le concept d'emoji est composé d'un "e" (image) et de "moji" (caractère). Inspiré par le monde du manga, l'ingénieur logiciel Shigetaka Kurita a créé 176 émojis dans les années 1990. Il travaillait pour un fournisseur de téléphones mobiles japonais et cherchait un moyen de stimuler la communication auprès des jeunes.

Wachs Sandrine & Weber Corinne (2021) « Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques » in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, 46-66.

qui permettent de représenter des expressions faciales ou des postures)⁷ et les smileys (représentations graphiques d'une expression faciale : visage souriant à l'aide d'un cercle, de deux points et d'une ligne arrondie)⁸. Aujourd'hui, la très grande majorité des émotions transmises par l'écrit est symbolisée par des émojis, à la diversité très subtile.

Ces marques écrites redondantes ne sont pas périphériques mais constitutives du discours : elles donnent la tonalité voire le sens de l'échange. Elles expriment l'omniprésence d'émotions à partager (énervement, colère, contrariété, surprise, impatience, joie, excitation, dégoût, etc.) ou un positionnement (mise en garde, persuasion, annonce, etc.), souvent de manière sur-représentée comme pourraient l'être à l'oral des exclamations exagérées, en considérant que les émotions sont plus présentes dans les échanges oraux.

L'usage d'acronymes et d'onomatopées fait également partie du registre prosodique d'expression. Ils traduisent des effets paralinguistiques de manière figurative ou abstraite. En réaction à un message drôle qui donne envie de rire à gorge déployée, un « c'est trop drôle » ne pourra jamais rivaliser avec un *PTDRRR* (« pété de rire »), lui-même aujourd'hui détrôné par un emoji aux larmes de rire plus ou moins nombreuses que l'utilisateur averti saura sélectionner pour transmettre de la façon la plus fidèle possible son état émotionnel. De la même manière un emoji au visage implorant et aux yeux de chien battu sera plus percutant, plus expressif et plus rapide à envoyer qu'un *pitiééééééé !!!!*

Le scripteur écrit ce qu'il entend ou ce qu'il croit entendre, c'est-à-dire des phénomènes automatiques et très courants de la langue parlée. La question est de savoir jusqu'où ces mécanismes d'écriture sont conscients et si de nouvelles normes sont en construction.

Conscience et normes : vers une écriture « décomplexée » ?

Une orthographe aménagée permet aux scripteurs de restituer la forme parlée d'un échange oral, avec ses prononciations et son rythme. Dans le même temps, le recours aux signes graphiques a généré une sorte de nouvelle codification avec laquelle se crée toute une palette d'interactions émotionnelles (Paveau, 2019) qui tend à s'étendre chez tous les usagers du numérique. Les formes écrites signent-elles volontairement des formes parlées ? Peut-on parler de nouvelles normes en construction – d'autres langues comme l'anglais observe la même immédiateté naturelle (Vogel et Palatino, 2013) – qui faciliteraient l'entrée dans un

⁷ Le concept d'émoticône est composé des mots anglais "emotion" (émotion) et "icon" (symbole). La forme originelle des émoticônes est le visage du bonhomme-allumette. En 1982, une plaisanterie mal comprise entre physiciens a soulevé la question de la manière dont l'ironie pouvait être exprimée dans la communication écrite. Scott Fohlman proposa alors la combinaison :-) avec pour recommandation d'incliner la tête pour la lire.

⁸ Le concept est issu de l'anglais "to smile" (sourire). Il permet à quelqu'un d'exprimer de la joie ou de signaler une plaisanterie. À partir des émoticônes, certains programmes informatiques vont convertir automatiquement les images de lignes en représentations graphiques. Les smileys sont donc des émoticônes graphiques.

écrit décomplexé, non générateur d'insécurité linguistique parce que détaché des barrières normatives ? Siouffi et Steuckardt (2007) questionnent dès l'introduction (p. IX) cet aspect normatif et représentationnel des usages de la langue : « Y a-t-il une rupture épistémologique fondamentale entre les procédures de description adoptées par la linguistique et l'activité normative qui s'exerce dans le discours spontané sur la langue ? ». Les auteurs montrent qu'il y a toujours rupture entre les procédés de description, les analyses linguistiques et la dynamique normative des échanges spontanés.

Degré de conscience dans les pratiques écrites connectées

On est en droit de s'interroger sur le degré de conscience d'un scripteur qui fait chuter des graphèmes, les remplace par d'autres, utilise de nombreux signes typographiques ou des symboles. Écrit-il volontairement comme il s'entend parler ? Comme il croit s'entendre parler ? Comme il souhaite que le destinataire l'entende parler ?

Les phénomènes automatiques et très courants à l'oral sont ceux qui sont le plus fréquemment graphiés (*cf. supra*). Prenons l'exemple du morphème *je*, très fréquent dans ce type de discours. Dans une conversation courante en français standard, ce morphème est très souvent prononcé sans le schwa, ce qui peut provoquer un assourdissement automatique (*chépa*). La forte présence de cette écriture dans les échanges instantanés peut s'expliquer par la perception auditive et/ou visuelle de l'assimilation, consciente ou non : auditive par la très grande fréquence de *je* sans schwa à l'oral et par conséquent par la forte habitude d'entendre le son /j/ lorsque le schwa chute devant une consonne sourde, visuelle par l'habitude de voir dans la littérature (essentiellement romans et bandes dessinées) des formes écrites dans lesquelles le schwa a chuté – en général pour restituer un style plutôt familier. À noter que dans ce cas (assimilations automatiques se produisant sur des mots grammaticaux monosyllabiques) le corpus montre une différence de perception entre assourdissement et sonorisation : alors que l'assourdissement est régulièrement graphié, la sonorisation ne l'est jamais (*cf. supra*), ce qui indiquerait une plus grande facilité à percevoir les assourdissements. Prenons un autre exemple, celui de l'assimilation automatique – très fréquente à l'oral – qui se produit à la jonction de deux mots. Si cette assimilation n'est restituée à l'écrit que de manière exceptionnelle, c'est parce qu'elle n'est pas perçue à l'oral⁹. La raison vient certainement du fait qu'elle se produit en fin de mot lexical. Or, on peut penser que l'écriture d'un mot est inconsciemment ancrée dans nos cerveaux, même à l'oral. La vision du

⁹ Des expériences régulières menées en cours montrent que ces assimilations ne sont que très rarement perçues par les étudiants. Ces derniers sont d'ailleurs très souvent réticents à leur perception.

graphème <c> dans un mot comme *sac* entraîne le sentiment d'une prononciation toujours identique en /k/, quelle que soit la position de ce mot dans l'énoncé. Pourtant, pour reprendre un des exemples cités, quand on dit *j'approuve ce qu'il fait*, l'assimilation tend bien à faire prononcer un /f/ à la fin de *j'approuve*.

En somme, on écrit ce qu'on perçoit facilement (*j'pense, chui, les zamis*) – consciemment ou non – on n'écrit pas ce qu'on ne perçoit pas. Une étude mérite d'ailleurs d'être menée sur le degré de conscience des scripteurs sur les formes écrites utilisées dans ce type d'échanges. La question ne se pose pas de la même manière pour l'expressivité. Le fait d'utiliser des symboles, quels qu'ils soient, pointe une volonté évidente (donc consciente) de transmettre des émotions et souvent de manière sur-représentée.

De nouvelles normes en construction ?

Ainsi, les conduites d'écriture dans les messages numériques instantanés ne sont pas aléatoires mais partagées et obéissent pour la plupart à de grandes lignes de régularités pour se rapprocher d'un échange oral. Des communautés entières de tout milieu et de tout âge se reconnaissent aujourd'hui dans ces formes contemporaines : cette modernité change la façon dont on parle de soi, la façon dont les frontières s'abolissent entre vie privée et publique. Se dévoiler sur des espaces publics est aujourd'hui « naturel ».

Si l'écrit standard connaît des réaménagements pour reproduire un échange oral instantané, les formes d'écriture s'éloignent finalement peu des contraintes typographiques imposées par la norme écrite. Les stratégies de l'apostrophe et du maintien d'un espace graphique utilisées pour marquer la chute d'un son ou encore celles de la reduplication de signes typographiques pour représenter une forte émotion montrent de fait que l'écriture s'appuie sur le code graphique normé : le poids de la norme écrite semble influencer inconsciemment le choix des formes graphiques. Mais le scripteur pourrait-il faire autrement ?

Arrêtons-nous rapidement sur les trois manières observées de marquer la chute d'un son : l'apostrophe (*j'pense*), l'espace seul (*j pense*) et l'absence d'espace (*jpense*). Seule cette dernière s'éloigne du code écrit en outrepassant les règles d'espacement qui servent à marquer la frontière entre les mots graphiques dans l'écriture de la chaîne sonore. Les deux premières renvoient en partie au code normé écrit, par l'apostrophe indiquant la chute d'un son et par l'espace graphique restituant ainsi le découpage en mots.

Prenons un autre exemple qui illustre le poids inconscient de la norme sur le scripteur : la chute d'un son entraînant l'écriture d'un graphème qui ne correspond à aucun mot de la langue française. Dans ce cas, la tendance est de le remplacer par un graphème correspondant

à un morphème existant. L'exemple le plus connu est celui du graphème <i> qui devient <y> (*C'une chauve souris y dort le jour*). Cette stratégie est depuis longtemps répandue dans le monde de la littérature et de la bande dessinée.

On observe des régularités dans les formes écrites non standard connectées. Même si elles ne remettent pas en question la norme – subjective – de l'écrit, elles occupent une place réelle à côté des normes objectives existantes dans les langues et inhérentes à celles-ci. Ces normes renvoient plus à la reconnaissance d'une communauté donnée qu'à un code formel précis à appliquer. Il y a bien création d'un nouveau territoire de communication, un espace de liberté dans lequel il serait possible de laisser aller une écriture décomplexée, sans contrainte, sans jugement ni sanction, car l'essentiel est de transmettre du sens et des émotions, de créer une connivence – comme à l'oral – dans la spontanéité, l'immédiateté et l'expressivité. Un espace de liberté, oui, mais qui contient ses propres normes et qui sera toujours imprégné du regard normatif de celui qui a inconsciemment ancré les normes subjectives de sa langue. Aussi, avec des modalités sociales d'échange qui évoluent aussi rapidement qu'évolue la technique, les utilisateurs ont aujourd'hui tendance à délaisser les modes d'échange par l'écriture pour se tourner « naturellement » vers des échanges audio ou audiovisuels (échanges oraux gratuits avec ou sans vidéo – *via* de très nombreuses applications comme WhatsApp pour ne citer que la plus utilisée). Comment situer voire baliser ces nouvelles conduites dans le temps long de nos pratiques, écrites et orales ? S'agit-il de nouvelles formes de subjectivations et, d'ailleurs, s'inscrivent-elles encore dans le paradigme de la dichotomie *écrit/oral* bien connue ?

La valeur normative, un construit social et idéologique

De la langue « vulgaire » à la langue *comme un jardin à la française* : la langue garante de la « perfection » et de la « pureté ».

Dans l'antiquité déjà, Epictète écrivait dans son manuel V¹⁰ que ce qui trouble les hommes ne sont pas les actes mais les jugements sur ces actes, d'où l'interrogation sur notre rapport entre les mots et les conduites, la pensée et le vécu, en l'occurrence le rapport de notre langage dans le monde d'aujourd'hui par rapport au passé.

Prestigieux et/ou vulgaire, standard ou périphérique (les dénominations ne manquent pas), ces jugements portés sur la langue ont permis de baliser les variations dans le temps : on est alors en droit de se demander comment l'émancipation de la langue et notre regard sur la norme se

¹⁰ Court livre (125 ap J-C.) qui résume la doctrine du philosophe.

sont transformés, avec cette impression sociale diffuse selon laquelle les outils numériques participent à une sorte d'antinormativisme des usages écrits et oraux, en parallèle de conduites langagières de moins en moins formelles dans le contexte social contemporain.

Ecrire et parler le français n'avait pas la même valeur socio-historico-linguistique entre les périodes allant du Moyen Âge au 21^e siècle. D'abord, il faut rappeler que les traits de français parlé ne sont pas pris en compte par la société. Dès le 13^e siècle, l'écrit, sur les tablettes de cire, avant d'être fixé sur du papier, reste longtemps le seul filtre à travers lequel les traits de langue sont appréciés¹¹. Comment les conduites et le rapport à la langue ont-ils évolué, allant de la langue vulgaire à celle qui s'apparente à un *jardin à la française* puis à une plus grande diversité telle qu'on l'observe aujourd'hui ? La naissance d'écoles urbaines et d'universités aux 12^e et 13^e siècles, les modes de lecture diversifiés et multipliés, le désir de connaissance qui s'étend, vont de rudiments de lecture/écriture à un savoir plus approfondi (celui du préceptorat théologique qui se développe avec la création de dictionnaires et de bibliothèques au 14^e siècle¹²). En bref, l'essor de l'imprimerie et l'institutionnalisation de l'enseignement ont transformé les représentations de la langue et de la société tout entière, les pratiques écrites se généralisant progressivement au fil des siècles. L'époque où l'écrit est le seul fait d'une caste d'experts est révolue.

Pendant ce temps, la langue devient garante de la « perfection » et de la « pureté » avec la palette de style *haute* (Rey, Duval et Siouffi, 2011), à l'image des paroles de Malherbe¹³ : « nous qui avons été élevés dans l'amour de nos grands anciens et qui sommes restés fidèles à cet amour, nous voici dans la honte et la dérision des vertus qu'ils représentent ». Il faut rappeler que Malherbe contribua au 17^e siècle à l'épuration lexicale (à savoir éliminer les mots populaires). Pour Ronsard, Du Bellay ou encore Montesquieu, la vertu de la langue était le maître mot : parler juste, s'exprimer avec concision dans une rhétorique proche du « parfait », c'est-à-dire selon une norme très cadrée et à l'image de la Nation. Soulignons que notre langue, stabilisée avec l'élaboration en 1660 de la *Grammaire de Port-Royal*, est alors légitimée et normée selon une rhétorique proche de la « langue idéale » – à savoir écrire mais aussi parler selon des règles normées strictes – en écartant toute parole spontanée *vulgaire et populaire* (Yaguello, 2003). Cette idéologie s'inscrit durablement dans les esprits avec des siècles de *bon français*, grâce au mythe nationaliste longtemps entretenu par les pouvoirs politiques. La corrélation universelle entre Langue et Nation, cohésion nationale par la

¹¹ Au 13^e siècle, les tablettes de cire servent de brouillon pour s'entraîner à écrire (et effacer). Le modèle aristocratique de lecture/écriture s'étend des textes religieux en latin (en lecture silencieuse) par des scribes (dès le 12^e siècle) au texte comme outil d'apprentissage.

¹² En 1257, Robert de Sorbon, fondateur du collège (lieu de l'actuelle Sorbonne) et théologien proche du roi, rassemble dans la bibliothèque qu'il a construite, quatre cents volumes, comme le confirme l'historien de la vie intellectuelle au Moyen âge Le Goff (1957).

¹³ Cité par Francis Ponge en 1951 à propos de Malherbe, dans *Pour un Malherbe*.

langue, se dessine à travers de nombreux faits historiques auxquels il faut adosser l'intellectualisme français, noyau de la puissance de la France (Huchon, 2002), comme le précise déjà Rivarol (1964, p. 44) : « L'homme qui parle est donc l'homme qui pense tout haut, et, si on peut juger un homme par ses paroles, on peut aussi juger une nation par son langage ». C'est ainsi que la langue devient une donnée sociale plus qu'un instrument de communication. Cette idéologie unificatrice – qui exclut toute variation langagière – retrouve bien plus tard la norme instituée et enseignée à l'école. On pense par exemple à la langue commune du 19^e siècle visant à effacer les dialectes (ou idiomes). L'oral était alors un ornement indispensable « qui rend la vérité plus attrayante et inspire des actions vertueuses » (Fumaroli, 1999). La conversation est idéologiquement un critère de distinction sociale, un style de vie, un art de vivre et de plaire, plus qu'un outil de transmission d'informations (encore encouragé par La Bruyère au 17^e siècle). Elle est aussi *la signature du pouvoir et de la domination sociale*, on pense au *génie de la langue française* (Meschonnic, 2000). On voit que « durée, changement et nouveauté sont saisis d'après les usages successifs d'un seul et même mot » (Koselleck, 2016, p. 138). Les données, les valeurs et les modèles de société d'une époque donnée se déploient temporellement, et donnent sens aussi à la méthode critique, nous y reviendrons.

Du déclin de la rhétorique à la conscience *des* parler

Ces valeurs longtemps intouchables s'effritent cependant progressivement avec le développement exponentiel des sciences et de la technologie à la fin du 17^e siècle (les déplacements et moyens de transport génèrent de nouveaux besoins, apprentissages et de nouvelles méthodes). La connaissance se diffuse.

On commence en effet à écrire pour tous après la Renaissance (les publicités et journaux sont destinés à « éclairer chanceliers et cordonniers » dit Voltaire dans ses correspondances). Les tensions entre les vertus de l'imprimé des philosophes et écrivains se heurtent à l'expression de l'opinion publique considérée comme dangereuse voire mensongère. Les journaux sont des objets *factices* et *furtifs* réservés, dit-on, à quelques *oisifs* ou *crédules*, le lectorat étant pour Diderot une « cohue mêlée de gens de toute espèce »¹⁴. Mais la propagation de fausses nouvelles n'est pas exceptionnelle en période de crises sociale et politique, on rappelle par exemple celle de la famine au 18^e siècle¹⁵.

¹⁴ Dans sa correspondance avec Voltaire (1766), elle est la proie des « charlatans qui flâtent les goûts au lieu d'éclairer » (cf. Farge 1992).

¹⁵ Au sommet de la monarchie on vise à affamer le peuple par la fausse nouvelle d'une hausse du prix du pain (1768 et 1775). Cf. Étude de l'historien Kaplan (2008).

Comment ne pas faire le rapprochement avec les *fake news* ou *infox* (terme récemment défini par la commission d'enrichissement de la langue française) comme la chronique de Lilti qui suscite des siècles plus tard les mêmes inquiétudes¹⁶. L'écrivain devient un « mercenaire d'un monde marchand » et la communication intellectuelle une sorte de capitalisme de l'imprimerie. On voit que la démocratisation de la langue (au sens d'une diffusion vers une population élargie) et la norme commencent une lente marche d'ouverture.

Entre dogmes conservateurs et progrès techniques (au sens de la multiplication des espaces de savoirs) et, pour aller vite, la querelle des Lumières, des *Anciens et des Modernes* (avec l'Abbé Girard en 1718) en passant par le Second Empire et le début de la troisième République, d'autres vecteurs d'extension de la norme participent de ce mouvement : celui de la professionnalisation du savoir scientifique ainsi que sa matrice institutionnelle qui accentuent le déclin de *l'art oratoire* exhibé par l'élite (écrire et parler comme un livre), parce que les besoins des temps modernes jettent le discrédit sur lui. La raison, les idées claires et la persuasion de la nouvelle science (déjà défendues par les laïcs et les savants scientifiques du 17^e siècle) prennent le pas sur l'ancienne idéologie.

La communication de masse s'élargit (par le commerce et la mobilité), la valeur de la norme se fonde sur la rationalité et la logique, tendances auxquelles suivront les techniques pédagogiques (qui s'adressent à une petite élite au 18^e siècle, à la bourgeoisie cultivée après la révolution). Le but est alors de s'adapter aux besoins sociaux de publics variés (Chiss et David, 2018, chapitre 1).

Ainsi, les conflits entre passé proche et passé lointain se déploient en même temps que s'opère ce mouvement d'émancipation : la langue dite « originelle » corrompue par les décennies et les invasions, l'institutionnalisation de l'enseignement du 19^e siècle d'où sont écartés tous les dialectes au bénéfice du français commun (pour tous les petits Français avec l'école obligatoire), la décolonisation hors de l'hexagone qui développe la pluralité de la langue. Tous ces facteurs, explique Huchon (2002), fragilisent, les décennies à suivre, cette supra-norme idéologique française, qui n'est autre qu'une chimère linguistique (Boulanger, 2001 ; Fishman, 1972). Comme le souligne Gadet (2003, p. 82) : « Les Français adhèrent ainsi à la représentation d'une langue unique, immuable et homogène, menacée de l'intérieur et de l'extérieur ».

Ces variations tracées à grands traits donnent naissance à la représentation d'un français homogène, d'une langue unique et immuable, avec une démarcation nationale forte, symbole

¹⁶ Cf. Chronique du 2 décembre 2018, *Le Monde*, Antoine Lilti. « Des géants de la technologie tels que *Facebook*, *Google d'Alphabet* et *Twitter* seraient tenus, en vertu d'un projet de loi déposé à Singapour, de publier immédiatement des rectifications aux fausses informations publiées sur leurs plateformes et d'informer les utilisateurs qui pourraient avoir été exposés » *Journal L'opinion*, 2 avril 2019.

de prestige culturel. On voit bien que l'histoire des faits et des usages de la langue et la revendication de sa valeur normative tendent à se confondre avec les idéologies. Gardons-nous d'interpréter à tort la réalité dans laquelle parti pris et objectivité sont des champs de force qui s'affrontent et se confondent car nos pratiques modifient notre rapport à l'interprétation : seules des méthodes scientifiques clairement définies attestent du caractère scientifique des usages.

La communication intellectuelle prend également un tournant : la norme s'élargit, la langue se démocratise (avec l'évolution des classes moyennes), en demi-teinte cependant, car jusqu'à la fin du 19^e siècle la communication orale est encore « une langue séparée ». Il s'agissait encore d'écrire un « idiome sacré » dit Barthes dans *Critique et vérité* (1966). Le clivage oral/écrit reste très net et, petit à petit, les rapports d'implication entre les écrivains (la littérature) et les grammairiens (puis les linguistes) déjouent toutes ces traditions, et ce, sous l'empire des nécessités de la vie moderne. Il est inutile de rappeler qu'en parallèle à l'échelle de la société se fait l'invasion dans les foyers de la télévision, du magnétophone, plus tard de la succession d'outils audiovisuels, etc. (Weber, 2017) et l'image qu'on se faisait de la langue s'efface elle aussi avec le cours du temps.

Discours modernisateurs et territoires scientifiques

Le grand écart s'opère avec de nouveaux territoires scientifiques, notamment la naissance des sciences du langage qui accélèrent et contribuent à recomposer les modes d'approche de la langue. Les nouvelles disciplines du 20^e siècle et la création d'universités transforment petit à petit le rapport à la langue et à la norme. De nouveaux champs théoriques intéressent les chercheurs, des sous-disciplines s'organisent tout au long de ce siècle (surtout après la seconde guerre mondiale). L'usage réel du langage commence à être décrit, grâce à l'enregistrement de la parole. Brunot (1911) invente le phonographe (machine à enregistrer la parole et la prosodie) et crée le premier laboratoire de la parole en Sorbonne. Un champ d'études jusqu'alors peu connu des sciences s'ouvre. Les sciences du discours convoquent la linguistique, la pragmatique, la sémiotique, la narratologie, la stylistique, la poétique, l'approche logico-grammaticale. Toutes ces recherches se prolongent par la logique du langage (Wittgenstein, 1961) pour traduire « la forme logique de la réalité » telle que l'analyse Bouquet (1999).

Du côté de la société, les parlars ordinaires (grâce aussi à la masse diversifiée de données en corpus) réduisent aussi le purisme et l'originalité normative de la langue. Koch et Österreicher (2001) montrent bien qu'un tel mouvement émerge dès le début du 19^e siècle

avec la linguistique historique et comparative, qui commence à prendre en compte les façons ordinaires de parler.

Fervent défenseur de la transgression de cette norme en réhabilitant la parole naturelle, le linguiste suisse Charles Bally (1926) encourage ce nouveau paradigme de démocratisation de la langue, sa pluralité, ses jargons, ses emprunts qui nourrissent la vie langagière autant que le démantèlement par les territoires scientifique et disciplinaire (Meizoz, 2003).

L'intelligence du monde contemporain n'a pas non plus été épargnée de tensions pour l'étude de la langue parlée : modèles d'innovation ou franche hostilité (entre disciplines classiques et nouveaux territoires), conflits de méthodes entre cultures traditionnelles (les dépositaires légitimes de la *vraie* science) et contemporaines, provoquent autant de dérives que de refontes de modélisations.

Ainsi s'élargit le canal étroit de la norme, permettant aux plis de la normalisation de la langue de s'étirer. Les usages font alors leur apparition dans les grammaires, la règle et la manipulation de l'exemple nourrissent la vie langagière (on s'appuie sur des énoncés concrets et on observe leur position dans la société). La sémantique des *genres* du discours, les « jeux de langage » à considérer au sens « d'actions ordonnées par des règles », sont adossés aux valeurs d'une communauté et d'une époque donnée (Bouquet, 1999, p. 51). Gadet (1995) retrace les visions des linguistes sur ces questions de norme et l'idée qu'on s'en fait, soulignant que « la variation n'est pas un supplément d'âme de la langue homogène, avec ses attaches au système d'un côté, à la norme et à l'évaluation de l'autre » (p. 21).

On peut dire que l'historicité explique la norme comme « un corps de règles » – comme dirait Wittgenstein (1969) – et comme un construit social, selon une norme implicitement intériorisée, conditionnée par les vecteurs historique, social, technologique.

C'est dans et par cette mécanique que se fabriquent les normes de la *bonne* science mais aussi de la *bonne* langue. Ce phénomène global (visible dans tous les secteurs scientifiques) signe, pour ce qui nous concerne, l'existence d'un nouvel *ordre* de la langue. Il transporte avec lui le wagon du désordre (*dés-ordre*) comme l'entendait Bergson. Serait-on alors dans l'a-normalité aujourd'hui, parce qu'à la place de l'ordre attendu (le français normé) par l'École notamment, il y aurait une somme de créations ou de substitutions d'un autre ordre (dont on jouit ou souffre devant l'écran) ? Que dire des comportements normatifs actuels et quels sont leurs nouveaux contours ?

Langue d'aujourd'hui « usée » et « ridée » ou la fabrique des normes

Hormis cette intériorisation de la norme, les formes contemporaines parlées et écrites aussi furtives que changeantes, d'une extrême vitalité, tracent les traits d'une nouvelle inquiétude sociale. Mais l'historicité vient de montrer (et le montre encore) que les inquiétudes sont toujours postérieures à une fracture naissante. Les nouveaux comportements langagiers sont ponctués de marques d'émotions et d'affectivité que Paveau (2015 ; 2019) appelle encore « technolangagières », aux règles parfois déjouées, déconstruites et réélaborées avec les traits de l'oral dans un espace donné.

Des jugements sur la langue à la liberté de formes et d'expressions

Normes provocatrices ou simple désir de liberté et de créativité, nous sommes aujourd'hui en quête de compréhension de ces nouvelles injonctions, d'un rapport au monde qui peut apparaître pour certains *étrange*, « usé », comme l'a récemment exprimé l'écrivain Delacomptée (2018, p. 119), qui va jusqu'à parler d'« épuisement » de la langue contemporaine :

Nous sommes au bord de l'épuisement complet (de la langue). Depuis sa naissance elle a tellement servi qu'elle n'a plus d'énergie pour s'inventer. Elle est ridée, édentée, quasi chauve, la peau craquelée. Le français craque de toutes les coutures, il se disloque en fragments, abréviations lambeaux de textes, *mails*, *SMS*, *tweets*, *Instagram*, etc., avec un prisme à *Snapchat*, où les messages s'effacent sitôt relus (...). On déboise les synonymes, avec les mêmes verbes au four et au moulin (être, avoir, faire, dire) on élude les négations (*personne doute qu'il pleuvra*), (*j'veux pas*) on décapite au hachoir (*la redif*, *la promo*, *les alloc*), on tronçonne sans pitié (*comme d'hab*, *à tout'*), etc.

Comment adhérer à une telle assertion, essentiellement constituée de jugements ? Ne fait-elle pas écho au désarroi déjà exprimé par Malherbe quelques siècles auparavant (1605-1628), évoqué par Ponge (1951) et repris par Delacomptée (*ibidem*) lorsqu'il écrit : « nous qui avons été élevés dans l'amour de nos grands anciens et qui sommes restés fidèles à cet amour, nous voici dans la honte et la dérision des vertus qu'ils représentent ».

Ainsi, admettre l'apparition de nouvelles situations langagières avec leurs infidélités à la norme instituée pose toujours (depuis toute la seconde moitié du 20^e siècle) la question de savoir s'il faut jeter aux orties les règles *a-normales*. D'ailleurs qu'appelle-t-on *anormal*, si ce

n'est la référence à une valeur appréciative, normative ? L'inverse supposerait qu'on ne peut vivre dans un autre espace (ou environnement) que celui qui est normé. L'écriture connectée ou la parole médiatisée *via* le clavier s'inscrivent justement dans un nouvel espace, balisé tel un écosystème (cf. *supra*) qui s'affranchit des règles qui lui sont extérieures et de toutes les lois de polarité positive ou négative (*bien/mal ; correct/incorrect*). On peut dire aujourd'hui que l'arrière-plan normatif ne se fonde sur aucune valeur morale et n'est plus en quête de légitimité de son action. Le scripteur se sent libre : il n'y a plus infraction mais une sorte d'infusion des faits de langue naturels dans un nouvel espace, bien délimité, et duquel il reconnaît parfaitement les frontières. Ces formes spontanées excluent – en fonction du moment et de l'interlocuteur et de manière assumée – une grande partie de ce qui est normé. Si le *Littré* (1877) associe à la norme la notion d'*usage* et de *loi*, sur les espaces numériques d'échanges, ce sont les usages qui sont rois.

En somme, les usages sont à considérer de façon indépendante de la langue de l'école et de l'intégration sociale (ou monde professionnel). C'est sans doute ce qui est à pointer auprès des apprenants (adolescents) scolarisés (Wachs et Weber, 2013), car l'expression et l'exhibition de la langue sont dominantes et c'est bien la première fois depuis l'avènement de l'imprimerie et de l'écrit qu'un support rend accessible à tous – et si facilement – l'écrit public (et privé). Pour Michel Serres (2012) les transformations initiées par les nouvelles technologies constituent une révolution, « rarissimes dans l'histoire (...) transformations, que j'appelle « hominescentes », créant, au milieu de notre temps et de nos groupes, une crevasse si large et si évidente que peu de regards l'ont mesurée à sa taille, comparables à celles, visibles, au néolithique, au début de l'ère chrétienne, à la fin du Moyen Âge et à la renaissance » (p. 18).

La démocratisation des traits de la langue évoquée *supra* (Bally, 1913) prend une nouvelle dimension aujourd'hui (jusqu'ici seules l'image et la parole étaient développées pour tous). Ce sont de nouvelles façons – légitimes – de s'exprimer par écrit, selon une action située, action et espace étant désormais indissociables. La norme est norme lorsqu'elle est instituée ou socialement retenue et/ou acceptée.

La question est alors de savoir quel statut donner à ces phénomènes instables et en évolution, aussi constants que rapides (du téléphone portable aux signes SMS payants (1990) au smartphone / tablette (2000), les comportements langagiers connectés ont considérablement changé).

Si la pensée normative s'est lentement affaiblie au cours du 20^e siècle grâce à une société qui se transforme et développe de nouveaux modes d'oralité, de nouvelles conduites se dessinent

(portées aussi par la télévision, la radio, la publicité, etc.), plus encore au 21^e siècle car exacerbées avec les réseaux sociaux. Aujourd'hui le dépassement du clivage disciplinaire est incontournable, parce qu'objectiver ces formes ordinaires, spontanées (s'il faut les objectiver ?) est une entreprise délicate. Elles n'ont pas de statut « protégé » et ne cherchent pas à en avoir.

Territoires théoriques et disciplinaires : quel rôle ?

Dans *La raison, le langage et les normes*, Sylvain Auroux explique que « le renouvellement des corps d'exemples n'est pas toujours dû à des renouvellements théoriques », mais que « les changements théoriques profonds s'accompagnent souvent du changement des exemples » (1998, p. 193). Or, la façon la plus fréquente de traiter les nouvelles formes d'énoncés consiste à s'appuyer sur les théories existantes. Il y a *norme langagière* dès lors que des locuteurs s'accordent de manière tacite à considérer que cette parole spontanée, qui est la leur et à laquelle ils sont affiliés, est « une pratique en commun, mais non identique d'un idiome » déclare Petitjean (2011, p. 147).

Dans l'histoire de la langue, les genres constituent un cadre d'observation et de classification, délimités par des outils qui configurent les parlars réels. Dans les années 1980-1990, explique Branca (1999), la plupart des chercheurs inscrits dans le courant de la fonction référentielle classifient les discours à l'aide des paramètres qui définissent la situation d'énonciation : la personne, le temps, le lieu, les diverses modalités. Les marques énonciatives sont conjointement articulées à l'énoncé et à la situation organisant et définissant des places d'énonciateurs. Mais elles constituent un système grammatical fermé, bien délimité. Or, on peut dire que la place de ces énonciateurs-scripteurs ne permet plus de s'inscrire dans un système d'analyse fermé. Il manque à l'appel les composantes et les libertés (ou créations) langagières non instituées, proches de la chaîne telle qu'elle est parlée. Les théories du discours (selon qu'il s'agit d'interactions ou de textes), adossées à la cognition distribuée (c'est-à-dire culturelle, sociale – on pense entre autres aux travaux anglo-saxons), constituent une option, même si les théories de l'analyse discursive numérique ou *technodiscursive* (Paveau, 2015) s'inscrivent dans un nouveau paradigme épistémologique pensé à la lumière des corpus numériques. Ce terme est devenu générique pour caractériser les usages et les modes de production discursive (au sens large) *via* un médium. Ces usages font appel avant tout à des objets qui nécessitent une activité cognitive, qui donnent sens à nos actions. C'est pourquoi élaboration des discours et outils numériques constituent *des* systèmes interdépendants, les seules compétences linguistiques ne suffisant pas. Les pratiques

numériques impliquent aussi des stratégies communicatives. Une autre entrée théorique est celle de la théorie de Koch et Österreicher (2001) avec la prise en compte des notions d'*immédiateté* et de *distance* (*langue de proximité/langue de distance*) qui restent compatibles avec les usages des nouvelles technologies.

Ces injonctions de la modernité font partie de l'épistémologie des sciences humaines, s'intègrent à l'histoire des mentalités, entrent dans les plis de la langue (allant de la plus standard à la plus triviale, comme les jargons parlés ou communautaires). Elles suscitent encore de l'indifférence, le scientifiquement correct restant une préférence universitaire.

C'est pourquoi en les décrivant, nous leur accordons une existence mais qui reste difficile à catégoriser (s'il faut la catégoriser ?). L'espace (numérique) est le pivot qui sert de cadre d'observation de micro-formes de langage(s) volontairement représentées, où toute convention est abolie (on pense par exemple à la tendance sociale toujours plus réduite des codes vestimentaires) et faudrait-il se fonder sur une théorie des pratiques sociales ?

Le « contrat de communication » entre locuteurs et récepteurs – au sens où l'entend Charaudeau (1997) à propos des comportements langagiers et des rapports interactifs (ou contrat) pour catégoriser la langue – pointe l'absence de critères stables pour appréhender la variété des styles, des genres ou encore la variabilité : moment, lieu, rôle langagier, support, espace, fonction et régulation des échanges s'emboîtent et s'entremêlent.

Les regroupements qui aident à trouver une méthode classificatoire sont à rechercher dans les identités énonciatives non institutionnalisées, non attestées, non légitimées avec des stratégies de séduction absentes ou non, une façon très variable de réguler la parole. Apothéloz et Zay (1999) parlent d'une « ergonomie de l'oralité », les « turbulences de l'oralité » n'étant plus vues comme des scories de l'oral.

Nouvelle littératie, contrôle et adaptation

La création et la liberté de formes langagières (et discursives) ne constituent pas la nouvelle norme, mais un volet parmi d'autres, qui ne doit pas devenir source de confusion ou d'ambiguïté chez les jeunes (en âge scolaire). Il s'agit plutôt de mettre l'accent sur une bonne compréhension des changements de la (ou des) langue(s), d'actions et d'espaces dans le monde de demain et de s'y adapter.

À l'heure où l'échange et l'information sont à portée de clic, l'apprenant aura besoin d'être outillé pour appréhender cette diversité de formes, de discours et de normes, en d'autres termes, être en mesure de dissocier la variation et la variabilité langagières (Weber 2013), écrite, orale, réelle ou virtuelle, privée ou publique (on échange sur les plateformes avec des

Wachs Sandrine & Weber Corinne (2021) « Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques » in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, 46-66.

inconnus) : l'apprenant devra donner sens à cette diversité et la contrôler en toute liberté. C'est dans cette nouvelle littératie que le rôle de l'enseignant intervient : s'il est le produit du modèle d'hier, teinté du poids de l'idéologie de la langue, il est tout aussi conscient de l'ascendant que prennent la technologie et ses effets. La technologie numérique peut servir (ou asservir) l'individu, le contrôler, le dominer (ou non). Comme dit Harari (2018), « nous sommes entrés dans l'ère du *hacking* des êtres humains (surveillance de nos déplacements, achats, rencontres, préférences, etc.) » (p. 288) mais c'est là une autre question. Il en est de même pour la maîtrise de la langue et de ses normes.

Si notre intérêt (observer, décrire et analyser les pratiques actuelles d'écriture sur supports numériques) s'inscrit dans le prolongement de recherches préalablement menées (Wachs et Weber, 2011 ; 2013 ; 2020 ; Wachs, 2020), avec le recul, l'élaboration du cadre théorique se trouve fragile. Plusieurs interrogations pèsent encore sur la réflexion. Celles du positionnement épistémologique (survalorisation ou résistance des comportements), de la légitimité épistémique (ces formes ont-elles une place dans la recherche ?), de la scientificité des démarches (renouveler les cadres théoriques et méthodologiques qui coiffent l'ensemble des variables en jeu) et enfin du champ de ces pratiques, de leur formalisation et/ou leur validation. Mettre ensuite en cohérence le tout avec les enjeux épistémologiques (voire éthiques) suppose la prise en compte de plusieurs échelles à mettre sans doute en parallèle : une première macro (d'ordre culturel et social et pourquoi pas institutionnel), une seconde micro qui concerne les intentions des acteurs, à relier aux motivations, aux représentations, le tout adossé à l'aspect *technolangagier*, pour reprendre la formulation de Paveau (2015). Cela signifie qu'on ne peut plus s'inscrire dans un système fermé : l'influence extralinguistique (émotions, para-verbal) s'imbrique étroitement à l'aspect linguistique formel, dans ce nouveau système d'action humain et technique.

Il n'est plus question de ne parler que d'outils ou de supports, car de nouvelles formes de subjectivations sont à prélever et à interroger. Ce sont des actions ancrées dans des dispositifs numériques qui évoluent vers des pratiques symboliques, avec des modes et des formes d'expression qui s'influencent et s'emboîtent entre dispositif et action, qu'elles soient instantanées ou non.

En marge des activités éducatives (d'enseignement/apprentissage) où l'écrit normé reste central, les exemples de notre corpus montrent que de nouveaux contours normatifs se profilent surtout centrés sur des règles implicites et informelles de coopération, comme on le fait dans les échanges parlés ordinaires.

4. Remarques conclusives

Retracer à grands traits le paradigme des conduites normatives de la langue écrite dans ce qui apparaît comme un nouvel écosystème nous a semblé indispensable pour comprendre comment de nouveaux objets viennent transformer les pratiques et comment un nouveau rapport à la langue émerge.

Nous avons vu que le scripteur réaménage l'écrit normé pour imiter des séquences orales authentiques comme écrire (ou orthographier) des spécificités de l'oral (articulatoires, rythmiques, émotionnelles) ou intégrer des codes spécifiques à l'écrit forcément très éloignés de l'oral et qui habituellement ne s'écrivent pas en langue standard. Mais imiter la langue orale n'en fait pas pour autant de l'oral authentique.

Dans ce monde où la langue a toujours revendiqué une valeur normative, une transformation – globalisée – des consciences tend à se dessiner, avec des rapports de force entre les groupes sociolangagiers qui donnent sens au temps actuel (en opposition au temps passé et futur) : ce temps suspendu, face à un objet d'étude à caractère instable, au statut variable dans l'histoire est pourtant bien engagé dans le progrès. Il est générateur d'expérience et de connaissance et hautement contextualisé (environnements/échanges).

Nous avons vu que des valeurs et des catégorisations se sont périmées au cours de l'histoire pour laisser surgir de nouvelles propriétés humaines et cognitives situées. Cette transformation en cours est encore difficile à nommer et les leviers de ces changements ne sont pas tous explorés. Scientifiquement, il est difficile d'établir une grille objectivée de ce nouvel écosystème linguistique. Les critères de valeur, les modèles anciens et nouveaux mêlés, sont autant d'éléments qui fermentent et se dérobent dans le temps présent. On peut d'ores et déjà dire que la révolution numérique apparaît désormais comme une révolution de toutes nos structures perceptives.

La logique algorithmique (l'intelligence artificielle) est l'un des vecteurs d'accélération de pouvoir associé à nos pratiques, personnelles et professionnelles (citons l'exemple du futur bracelet-montre connecté d'anticipation de nos pensées)¹⁷ qui dépassera dans un avenir proche les fonctionnalités que nous connaissons en 2020. De nouveaux sillons de subjectivité et d'idéologisations continueront de se creuser et donneront naissance à de nouveaux mouvements de fond socio-langagiers. Le chercheur doit s'en emparer, même si des chemins

¹⁷ Lorsque le géant des *Gafa* Mark Zuckerberg a annoncé le rachat par *Facebook* (1,3 milliard d'utilisateurs en 2019) de la start-up new-yorkaise *Curi-lab*, il signale le développement d'un bracelet-montre connecté qui anticipe nos pensées (il mesure les impulsions électriques transmises par notre cerneau *via* notre colonne vertébrale). *Le Point, Notre avenir* selon M. Zuckerberg, octobre 2019).

Wachs Sandrine & Weber Corinne (2021) « Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques » in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, 46-66.

de transition seront inventés à la vitesse exponentielle de l'évolution du monde.

Bibliographie

ACHARD P. (1988), « La spécificité de l'écrit est-elle d'ordre linguistique ou discursif ? », dans Catach N. (dir.), *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, CNRS.

APOTHELOZ D. et ZAY F. (1999), « Incidents de la programmation syntagmatique : reformulations micro-et macro-syntagmatiques », *Décrire la complexité de l'organisation des discours*, Cahiers de linguistique 21, Suisse, Genève, Département de linguistique.

AUROUX S. (1998), *La raison, le langage et les normes*, Paris, PUF.

BAKHTINE M. (1984), *Esthétique de la théorie verbale*, Paris, Gallimard.

BALLY C. (1913), *Le langage et la vie*, Genève-Heidelberg, Atar-Carl Winter's.

BARTHES L. (1966), *Structure du fait divers, Essais critiques*, Paris, Seuil.

BOULANGER J.-C. (2001), « La francophonie : une norme, des normes, un dictionnaire, des dictionnaires » dans Laroussi F. et Babault S. (dir.), *Variations et dynamisme du français, une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan, p. 29-50.

BOUQUET S. (1999), « De la Méthode Directe aux Investigations philosophiques de Wittgenstein. Savoirs et transferts de savoirs », *Langage et société* 87, Types, modes et genres de discours, p. 41-77.

BRANCA-ROSOFF. S. (1999), « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage et société* 87, p. 5-24.

CHARAUDEAU P. (1997), « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », *Réseaux* 81, p. 79-101.

CHISS J.L. et DAVID J. (2018), *Didactique du français, Enjeux disciplinaires et étude de la langue*, Paris, A. Colin

DELACOMPTEE J.-M. (2018), *Notre langue française*, Paris, Fayard.

DEVELOTTE C. et DRISSI S. (2013), « Modifications de la communication et utilisation de mondes virtuels », *Le Français dans le Monde, Recherches et applications* 54, *Mutations technologiques, nouvelles pratiques sociales et didactique des langues*, p. 54-63.

DOUEIHI M. (2011), *Pour un humanisme numérique*, Paris, Seuil.

FARGE A. (1992), *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil.

FISHMAN J. (1972), *Language and Nationalism, two integrative essays*, Rowley, Newbury House Publishers.

Wachs Sandrine & Weber Corinne (2021) « Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques » in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, 46-66.

FUMAROLI M. (1999), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne. (1450-1950)*, Paris, PUF.

GADET F. (2003), *La Variation sociale en français*, Gap, Orphrys.

GADET F. (1995), « Norme, variation, évaluation », dans Maizière F. (dir.), *Histoire Épistémologie Langage. La genèse de la norme*, p. 18-22.

HARARI Y. N. (2018), *21 leçons pour le XXI^e siècle*, Paris, Albin Michel.

HUCHON M. (2002), *Histoire de la langue française*, Paris, Livre de Poche.

KOCH P. et ÖSTERREICHER W. (2001), « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit » dans Holtus G., Metzeltin M. et Schmitt C. (dir.), *Lexikon der romanistischen Linguistik 1-2*, p. 584-627.

KOSELLECK B. (2016), *Le futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS.

LAHIRE B. (1998), *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan (Essais et recherches).

LE GOFF J. (1957), *Intellectuels au Moyen Age*, Paris, Seuil.

LILTI A. (2015), *Figures publiques, l'invention de la célébrité, 1750-1850*, Paris, Fayard.

MEIZOZ J. (2001), *L'âge du roman parlant (1919-1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, Genève, Droz.

MESCHONNIC H. (2000), *Et le génie des langues ?* Paris, PUV (Essais et savoirs).

PAVEAU M.-A. (2015), « Ce qui s'écrit dans les univers numériques. Matières technolangagières et formes technodiscursives », *Itinéraires* [En ligne], consulté le 9 octobre 2020. URL : <http://itineraires.revues.org/2313>

PAVEAU M.-A. (2019), « Introduction. Écrire, parler, communiquer en ligne : nos vies sociolangagières connectées », *Langage et société* 167, p. 9-28.

PESTRE D. (2015) (dir.), *Histoire des sciences et des savoir. Le siècle des technosciences*, T.3, Paris, Seuil.

PETITJEAN C. (2011), « Effets et enjeux de l'interdisciplinarité en sociolinguistique. D'une approche discursive à une conception praxéologique des représentations linguistiques », *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 53, p. 147-171.

REY A., DUVAL F. et SIOUFFI G. (2011), *Mille ans de langue français, histoire d'une passion*, Paris, Tempus.

RIVAROL A. (1964), *De l'Universalité de la langue française*, Paris, Les Quatre Vents, (1784/1964).

ROBIN J.-Y, LINARD M. et ALBERO B. (2009), *Petite fabrique de l'innovation ordinaire à*

Wachs Sandrine & Weber Corinne (2021) « Ecrits connectés, nouvel écosystème, nouvelles normes : questions épistémologiques » in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, 46-66.

l'université. Quatre parcours de pionniers, Paris, L'Harmattan.

SERRES M. (2012), *Petite poucette*, Paris, Le Pommier.

SIOUFFI G., STEUCKARDT A. (2007) (dir.), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang.

THOMAS S., JOSEPH C., LACCETTI J., MASON B., MILLS S., PERRIL S. et PULLINGER K. (2007), *Transliteracy: Crossing divides*, First Monday 12 [En ligne], vol. 12-3, mis en ligne le 3 décembre 2007, consulté le 8 octobre 2020. URL : <https://journals.uic.edu/ojs/index.php/fm/article/view/2060>

VIAL S. (2013), *L'être et l'écran : comment le numérique change la perception*, Paris, PUF.

VOGEL J.-F. et PALATINO B. (2013), *La condition numérique*, Paris, Grasset.

WACHS S. (2020), « Écrits ordinaires et français scolaire : une rencontre à explorer en classe de français langue maternelle et seconde », *Le français aujourd'hui* 208, p. 123-133.

WACHS S. et WEBER C. (2011), « Ça l'fé grave ou le statut des nouveaux univers langagiers en didactique du français et des langues », dans Bertrand O. et Schaffner I. (dir.), *Variétés, variations et formes du français*, Paris, Ed. de l'Ecole polytechnique, p. 111-126.

WACHS S. et WEBER. (2013), « De l'écrit numérique à l'écrit scolaire : quelle perception de la norme du français par des élèves adolescents en difficulté scolaire ? », dans Galligani S., Wachs S. et Weber C. (dir.), *École et langues. Des difficultés en contextes*, Riveneuve, Collection « langues et perspectives didactiques », p. 93-118.

WACHS S. et WEBER C. (2016) (dir.), « La langue française et ses contacts avec d'autres langues sur l'Internet : observation, description et analyse des pratiques contemporaines », Rapport du projet DGLFLF, *Numérique et textualité : observation, description et analyse des pratiques contemporaines*.

WACHS S. et WEBER C. (2020), « Les marques d'oralité dans les pratiques écrites : du roman parlant du début du XX^e siècle aux écrits connectés », dans Saiz-Sanchez M., Rodriguez Somolinos A. et Gomez-Jordana Ferary S. (dir.), *Marques d'oralité et représentation du français*, Université Savoie Mont Blanc, p. 93-112.

WEBER C. (2017), « Le nouveau visage de la pluralité langagière: repères et questionnement à l'heure du numérique », dans Bertrand O., Schaffner I. et André J. (dir.), *Le français écrit au siècle du numérique : enseignement et apprentissage*, Paris, Ed de l'Ecole polytechnique, p. 235-246.

WITTGENSTEIN L. (1961), *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.

YAGUELLO M. (2003), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil.